

# BULLETIN DE DON

## Acouphènes subjectifs chroniques Étude - ONS

L'ONS s'engage à ce que tous les fonds récoltés pour l'étude « Acouphènes subjectifs chroniques » lui seront exclusivement dédiés. L'ONS a été reconnu d'intérêt général ce qui vous permet de déduire de vos impôts une partie de votre don, pour plus d'information voir notre site.

### Bulletin de don à remplir et à retourner avec votre règlement par chèque à :

**Observatoire National de la Sophrologie  
Acouphènes/Étude - ONS**

**V. Barbarant, 201 allée Jordaens, 95100 Argenteuil**

Nom\* .....

Prénom\* .....

Adresse\* .....

Code Postale\* .....

Ville\* .....

Mail\* .....

\* Mentions obligatoires

Les donateurs recevront une carte de donateur et seront régulièrement informés de l'avancée du travail par une lettre d'information trimestrielle, par le site de l'Observatoire National de la Sophrologie (ONS) et notre page facebook :  
ACOUPHÈNES/ÉTUDE - OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOPHROLOGIE

Montant de la participation (en euros)\* .....

À l'ordre de l'**Observatoire National de la Sophrologie**

Date :

Signature :

OBSERVATOIRE  
NATIONAL DE LA  
**Sophrologie**

Association loi de 1901

Siège social : 24 rue Saint Augustin - 75002 Paris - France

contact@observatoire-sophrologie.fr

[www.observatoire-sophrologie.fr](http://www.observatoire-sophrologie.fr)